

Avis de constitution

SOCIETE « DOOM IMPRIM »

Siège ABIDJAN ANYAMA ZOSSONKOI, Lot 00, Ilot
ZOSSONKOI

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 22/08/2025 , et enregistrés au CEPICI le 03/09/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « DOOM IMPRIM »

Objet : (Imprimerie sur tout support, Vente d'article d'impression, vente de matériels informatique et fourniture de bureau, librairie, Événementiel.)

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN ANYAMA ZOSSONKOI, Lot 00, Ilot
ZOSSONKOI

Dirigeant(s) M DOUMBIA ADAMA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-09872 du 18/09/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°57824/GTCA/RC/2025 du 18/09/2025

